

## Conseil d'Administration du 02 décembre 2021

Début de séance à 18h.

Présents : 21 personnes.

### Ordre du jour :

1. Acceptation : les membres du Conseil d'Administration votent l'acceptation du don de la Maison des Lycéens (2500,00 €).

Pour : 21      Contre : 0      Abstention : 0

2. Dons du lycée à :

- La Maison des Lycéens : 200,00 €    Pour : 21      Contre : 0      Abstention : 0
- L'U.N.S.S. (Union Nationale du Sport Scolaire) : 200,00 €  
Pour : 21    Contre : 0      Abstention : 0

3. Budget Prévisionnel 2022 :

- Mme Striebich, Adjointe Gestionnaire, présente la définition et les grands principes, puis explique la structure du budget (services, domaines et codes des activités).
- Mme Hasslauer, Provisure, présente le budget en deux parties complémentaires :

#### Les Recettes :

La Dotation Annuelle de Fonctionnement (D.A.F.) est de 171 109,00 €. On peut noter une baisse de 3,5% pour 2021 après plusieurs années de relative stabilisation. La D.A.F. suit l'évolution des effectifs...

#### Les Dépenses :

Dépenses obligatoires de fonctionnement Administration et Logistique (A.L.O.). La D.A.F. couvre 80% de ces dépenses.

Activités Pédagogiques (A.P.) l'ensemble de ces dépenses représentant 66,4% de la D.A.F. et comme 80% de la D.A.F. est déjà engagée, ces dépenses seront couvertes par des recettes (Région, contribution des familles) et par un prélèvement sur le Fonds de Roulement.

Vie de l'Élève (V.E.) : ces dépenses sont en hausse de 13% avec l'ouverture d'un service permettant de tracer l'accès à la santé et à la citoyenneté (lignes 16ESC et OPSC1).

Il est prévu notamment le passage du P.S.C.1. (Prévention et Secours Civiques niveau 1) pour tous les élèves du niveau seconde.

Mme La Provisure et M. Andrieu (Conseiller Régional) précisent qu'il est possible que l'intégralité de la formation soit prise en compte par La Région Occitanie. M. Andrieu explique qu'après un appel à manifestation d'intérêt lancé dès la fin du mois d'octobre 2021 par la collectivité pour identifier les organismes agréés par la Région. La Région Occitanie espère contractualiser un partenariat avec l'Education Nationale pour permettre aux lycéens d'Occitanie de se former aux premiers secours via la carte jeune.

Opérations en Capital (O.P.C.) : les dépenses et les recettes sont présentées.

Résultat prévisionnel 2022 : Mme La Provisseure fait la proposition d'un budget en équilibre comprenant des dépenses (945 872,29 €) et des recettes (945 872,29 €) avec un prélèvement sur le Fonds de Roulement (42 435,95 €).

Pour : 21      Contre : 0      Abstention : 0

Le budget prévisionnel est adopté.

Mme Striebich présente la prévision de répartition des crédits globalisés 2022 mise au vote par Mme La Provisseure

Pour : 21      Contre : 0      Abstention : 0

La prévision de répartition des crédits globalisés 2022 est adoptée.

4. Marchés à procédure adaptée exercice 2022.

Mme Striebich rappelle que les marchés à procédure adaptée sont propres à chaque établissement et doivent être votées en Conseil d'Administration.

Mme La Provisseure met au vote :

Pour : 21      Contre : 0      Abstention : 0

Les marchés à procédure adaptée sont adoptés.

5. Informations établissement :

- Mme La Provisseure informe les membres du Conseil des points évoqués par la **Commission d'Hygiène et de Sécurité** (C.H.S.) du 30 novembre 2021 (sécurisation et sécurité : caméras, risques psychosociaux sur la pause méridienne, troubles musculosquelettiques).
- Ensuite, elle précise que dans le cadre du **dialogue de gestion** avec la collectivité ces points seront repris, ainsi que le projet de réhabilitation du lycée.
- Une information est donnée sur le fonctionnement du capteur CO2 installé dans le réfectoire.
- Journée de la laïcité : le 09 décembre 2021 aura lieu l'inauguration de la salle Samuel Paty. Une sensibilisation à la laïcité et aux valeurs de la République se déroulera toute la semaine du 06 décembre dans les classes de la Section Professionnelle.

Le 9 décembre, des ateliers et une conférence multiconfessionnelle impliqueront les élèves de Terminales générales et technologiques.

- Repas de Noël : pour les internes le 14 décembre soir, pour les demi-pensionnaires le 16 décembre (l'heure de 13h30 à 14h30 est banalisée).

6. Questions diverses :

- Les représentants de parents d'élèves s'alarment du non remplacement de deux enseignants (en philosophie et en français). Les heures de cours non assurées s'accumulent

depuis le 8 novembre. L'absence en philosophie impacte aussi l'enseignement de spécialité Humanités Littérature et Philosophie.

Mme La Provisoire précise les actions entreprises par les services du Rectorat et par le lycée pour pallier ces absences.

Les représentants enseignants ciblent la politique de recrutement des personnels qui met en défaut le système.

- Remise des diplômes :

Les diplômes Baccalauréat Professionnel AGOrA (Assistance à la gestion des organisations et de leurs activités), Certificat d'Aptitude Professionnelle (C.A.P.) équipier polyvalent du commerce ainsi que les diplômes du Diplôme national du brevet (DNB) et du Certificat de formation générale (CFG) seront remis lors d'une cérémonie le samedi 8 janvier 2022 à 10h30.

Pour les baccalauréats Général et Technologique, aucune date n'est retenue et une réflexion sur l'organisation est engagée.

- Rencontre parents-professeurs :

Les conseils de classe se dérouleront du 06 au 16 décembre 2021.

Pour la section professionnelle, une réunion se déroulera le 25 janvier 2022.

Pour les classes de secondes, de premières et terminales générales et technologiques, une rencontre est prévue entre le 10 et le 20 janvier 2022.

- AESH : les représentants de parents d'élèves constatent que le poste d'AESH (24h) n'est toujours pas pourvu, et rappellent le préjudice subi par les élèves du lycée.

- Précision sur les projets et sorties pédagogiques : toutes les classes du lycée sont concernées par un ou plusieurs projets pédagogiques de l'année scolaire 2021/2022.